

BIOGRAPHIES & MYTHES HISTORIQUES

HENRI DE GUISE

Le balafre



Alain Joblin



HENRI DE GUISE

LE BALAFRÉ

Collection « Biographies et mythes historiques »
dirigée par Stéphane Curveiller et Jean Heuclin

HENRI DE GUISE

LE BALAFRÉ



Alain JOBLIN



Dans la collection « Biographies et mythes historiques »

Derniers titres parus

Al Capone, Cédric GUILLAUME

Staline, Dimitri FILIMONOV

Le Saint Empire romain germanique, Danielle BUSCHINGER

Les Guerres gauloises – 58 av. J.-C. – 69 apr. J.-C., Alain DEYBER

Joffre, Alexandre LAFON

Louis XV, Frédéric BIDOUE

Rousseau, François JACOB

Jules Verne, Arnaud COUTANT

Marc Antoine, Agnès GROSLAMBERT

Les femmes à Versailles, Aude Péraud-ROUSSELET

Marc Aurèle, Philippe ROY

Champollion, Karine MADRIGAL

Walt Disney, Cédric GUILLAUME

Marguerite de Valois – La reine Margot, Alain JOBLIN

Les Impératrices romaines, Pierre FORNI

Jacques I^{er} Stuart, Sabrina JUILLET GARZÓN

George Sand, Audrey PENNEL

Les ducs de Bourgogne, Jean-Pierre DUTEIL

Les armées gauloises et celtiques – VI^e siècle av. J.-C.-I^{er} siècle apr. J.-C., Alain DEYBER

Jules Ferry, Paul BAQUIAST, Bertrand SABOT

Hitchcock, Arnaud COUTANT

Les Beatles, Bertrand LEMONNIER

Platon, Olivier BATTISTINI

Retrouvez l'intégralité de la collection sur notre site



Conception graphique couverture : Éric VIGIER

Mise en pages : Nicolas ROBIN

ISBN 9782340-116658

Dépôt légal : octobre 2026

©Ellipses Édition Marketing S.A.

8/10 rue la Quintinie 75015 Paris



Le Code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.editions-ellipses.fr

INTRODUCTION

Le 23 décembre 1588, au matin, Henri I^{er}, duc de Guise, dit « le *Balafré* », entra dans l'Histoire de France. Une dizaine de spadassins aux ordres du roi Henri III le lardèrent de coups de couteau dans l'anti-chambre des appartements royaux du château de Blois. Ainsi mourut le troisième duc de Guise. Le crime accompli, parut le roi qui, si l'on en croit la scène peinte en 1834 par Paul Delaroche, se pencha sur le cadavre en disant qu'il était plus grand mort que vif. Il aurait dit aussi : « Nous ne sommes plus deux, je suis roi maintenant ». Une autre source précise qu'il aurait donné un coup de pied au cadavre. Telle est l'histoire que retient la mémoire collective.

La réalité est tout autre. Certes, Henri III ordonna l'exécution du duc de Guise mais il ne piétina pas le corps étendu et ne prononça pas les mots que lui attribua une légende partisane. Ce crime d'État s'inscrivait dans le contexte troublé et sanglant des guerres de Religion qui déchiraient le royaume de France depuis 1562. Henri III, devenu roi en 1574, s'efforça tout au long de son règne de sauvegarder une paix sans cesse remise en cause par les catholiques et les protestants. Henri de Guise entra dans le conflit en prenant une part active aux massacres de la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572, puis en s'imposant comme chef des catholiques extrémistes. Il fonda en 1584 la Ligue, ou Sainte Union, et devint un ennemi implacable du roi. Deux conceptions du pouvoir monarchique s'opposèrent alors. D'une part, un souverain cherchant à légaliser temporairement l'existence d'une Église réformée dans l'attente du retour espéré au sein de l'Église catholique de protestants enfin conscients qu'ils étaient dans l'erreur. Henri III poursuivait, par ailleurs, une politique de modernisation et de centralisation de l'appareil monarchique, politique engagée par François I^{er} et poursuivie par son fils et successeur Henri II. Cet État moderne en train de naître ne devait plus exprimer les intérêts particuliers de certaines castes du royaume mais s'élever au-dessus « des partis » pour servir l'intérêt général, la *res publica*. Le juriste Étienne Pasquier caractérisa vers la fin du xvi^e siècle le sens de cette évolution par une

formule : « servir le roi c'est servir le Bien public ». Certains historiens évoquent la mise en place d'un premier « absolutisme ». D'un autre côté était Henri de Guise, grand seigneur à la noblesse ancestrale, qui se posait comme héraut d'un catholicisme menacé par le protestantisme et qui souhaitait revenir au temps idéalisé « des Francs de Clovis ». L'État voulu par le duc et ses amis devait rester une machine à distribuer honneurs, charges et pensions. Le projet politique de ces hommes-là fut qualifié, au début du ^{xx}e par l'historien Jacques Bainville, de « bizarre et archaïque ». Une légende historique s'empara très tôt de cette opposition pour faire d'Henri de Guise le champion de la religion catholique romaine et le défenseur d'une Couronne menacée par les dérives d'un roi jugé dégénéré et scandaleux. L'image du prince suscita de nombreuses et contradictoires interprétations au cours de l'Histoire. Au ^{xix}e siècle, par exemple, les partisans du « mouvement » et du progrès virent en Henri de Guise le prototype même du réactionnaire catholique intolérant. D'autres l'accusèrent d'avoir trahi la France en s'alliant à l'Espagne. Cette accusation avait bien peu de sens au ^{xvi}e siècle et ce d'autant plus que le duc de Guise était lorrain, français, et italien de par ses origines. S'il y a un mot pour définir qui était Henri de Guise c'est celui de « cosmopolitisme ». Aussi, des historiens, à la suite de l'anglais Stuart Carroll, lui attribuèrent une destinée européenne. Comme d'habitude, la vérité sur le personnage est complexe et se trouve ailleurs.

Henri de Guise fut un grand seigneur mû par un code de l'honneur intransigeant, code portant toujours au ^{xvi}e siècle une mentalité chevaleresque encore vivace. Certains historiens virent en lui l'exemple même du grand seigneur féodal survivant à l'époque moderne. Ce fut aussi un catholique qui ne supportait pas « ceux de la nouvelle religion » comme on disait alors. Henri de Guise ne restait cependant pas enfermé dans le passé. Il était favorable à la mise en œuvre des mesures, souvent innovantes, préconisées par le Concile de Trente (1545-1563) pour régénérer l'Église catholique. Il avait reçu une bonne éducation nourrie aux « novellétés » délivrées par l'Humanisme et la Renaissance artistique. Si certains purent écrire, bien injustement, que Claude de Guise, grand-père d'Henri, « avait le génie étroit et peu cultivé du lansquenet courtisan », tel ne fut sûrement pas le cas du jeune prince de Lorraine qui exprima, à sa manière, l'idéal

du prince de la Renaissance, idéal passant par l'assimilation de nouveaux codes régissant la vie de la grande et bonne noblesse fréquentant la Cour. Opposé politiquement à Henri III, il garda néanmoins le contact avec cette Cour dans l'espérance d'obtenir de juteuses et honorables pensions. Complexité du personnage. C'est cette complexité qu'il s'agit ici de décrypter.

La figure du duc Henri de Guise est omniprésente dans les ouvrages traitant des guerres de Religion et pourtant les études consacrées spécifiquement au personnage sont rares et anciennes. Elles remontent dans la plupart des cas au XIX^e siècle, époque où les romantiques s'emparèrent de cette figure. Alexandre Dumas en fait un personnage important de certains de ses romans historiques, à commencer par *la Reine Margot*, ou *Les Quarante-Cinq*. Il est aussi présent dans une pièce écrite par le grand romancier, *Henri III et sa Cour*. Les peintres, pensons au tableau de Paul Delaroche, mais aussi à celui de Charles Durupt, aujourd'hui exposés au château royal de Blois, reproduisirent à l'envie la triste fin du duc de Guise contribuant ainsi à nourrir une légende tenace souvent inexacte. Plus que le duc Henri I^{er} de Guise, c'est souvent la famille des Guise, et l'histoire de son glorieux père, François de Guise, qui se trouvent évoquées dans les récits historiques. Henri semble écrasé par un lignage prestigieux, un grand-père, une grand-mère, un père et un oncle omniprésents. La mémoire de Claude de Guise et d'Antoinette de Bourbon, les grands-parents, et le souvenir du père assassiné guidèrent sans doute les pas du duc de Guise. Aussi, faut-il commencer par présenter ces personnalités pour comprendre qui était le duc Henri de Guise.

CHAPITRE 1

UNE FAMILLE AUX MARCHES DU PALAIS

Henri I^{er} de Lorraine, 3^e duc de Guise, dit, comme son père, « le *Balafré* », est issu d'une famille branche cadette de la Maison ducal de Lorraine. Le duché était alors une terre d'Empire, indépendante du royaume de France. Les Guises, depuis peu installés en France, furent toujours considérés comme des étrangers et ce malgré les lettres de naturalisation que leur accorda le roi Louis XII. C'est Claude de Lorraine, grand-père d'Henri, qui acheta la terre de Guise, en Thiérache, et attacha la destinée familiale à la Couronne de France. Claude servit fidèlement les intérêts de cette Couronne et François I^{er} éleva la terre de Guise au rang de pairie-duché, titre qui propulsa Claude de Guise dans le monde des grandes familles nobiliaires françaises. François, deuxième duc de Guise, fils du précédent et père d'Henri, prolongea l'ascension du clan familial en exerçant les plus hautes fonctions régaliennes et en devenant un chef de guerre réputé et admiré. Henri, devenu troisième duc de Guise, s'efforça tout au long de sa vie de se montrer digne de ce glorieux lignage. Le souvenir de ses aïeux guida ses pas et nourrit son ambition.

LE GRAND-PÈRE : CLAUDE, PREMIER DUC DE GUISE

Claude, né en 1496, fut envoyé, jeune homme, parfaire son éducation à la Cour de France. Le roi Louis XII lui accorda la naturalisation française en 1508, le nomma « Grand Échanson » (responsable du service du vin à la table royale), et l'autorisa, en 1512, à épouser une princesse de France, Antoinette de Bourbon-Vendôme qui était issue d'une branche cadette de la puissante famille de Bourbon, descendante de Saint-Louis. La mère de la jeune mariée, Marie de Luxembourg, comtesse de Saint-Pol en Artois, était liée aux empereurs du Saint Empire Romain germanique. Claude de Guise se retrouva ainsi en relation avec les plus grands lignages européens. Il était, par ailleurs, devenu un proche compagnon du comte d'Angoulême, futur François I^{er}, qu'il accompagna sur le champ de bataille de Marignan, en septembre 1515, où, blessé à vingt-deux reprises, il se distingua par sa bravoure. Commandant le corps des mercenaires allemands, les lansquenets (fantassins), reconnaissables à leur uniforme de toile d'or et de velours blanc, il prit une part non négligeable à la victoire. Puis il poursuivit une brillante carrière militaire en Italie et se vit confier des missions diplomatiques auprès de l'Empereur. Il se retrouva encore une fois aux côtés du roi à la bataille de Pavie (1525) qui se solda, cette fois-ci, par une cuisante défaite face à Charles Quint. Le roi fut emmené prisonnier à Madrid et Claude de Guise se rapprocha de Louise de Savoie, mère de François I^{er}, qui assura la direction des affaires de l'État en l'absence de son fils. Elle le fit entrer au Conseil royal. François I^{er}, de retour de captivité en 1526, accorda à ce fidèle serviteur de la Couronne la charge de « Grand Veneur de France », charge importante et prestigieuse étant donnée la passion qu'avait le souverain pour la chasse. Désormais duc-pair de Guise, Claude reçut les gouvernements de Champagne et de Bourgogne. Le nouveau promu poursuivit sa carrière militaire en obligeant Charles Quint à lever le siège de Péronne, évitant ainsi à Paris une occupation impériale. Le petit peuple parisien, soulagé et reconnaissant, s'empressa de l'acclamer. Début d'une longue histoire « d'amour » entre les Guise et les habitants de la capitale du royaume... Les liens entre le duc de Guise et le roi de France se resserrèrent en 1547 lorsqu'il maria son troisième fils, le duc Claude d'Aumale, à Louise de

Brézé, fille de Diane de Poitiers, favorite du roi Henri II. Sa fille, Marie, avait épousé, entre-temps, en 1538, Jacques V Stuart, roi d'Écosse. Claude de Guise devint ainsi un personnage incontournable sur la scène politique française et européenne.

Claude de Guise ne brilla pas seulement sur les champs de bataille et dans les différentes missions que lui confièrent les rois, il se révéla aussi ami des Beaux-arts et des Belles-lettres, correspondant avec Rabelais, et confiant aux meilleurs artistes italiens, à partir des années 1540, le soin d'aménager les jardins et le château de Joinville en Champagne qu'il acheta en juillet 1524 au descendant de la famille des sires de Joinville dont un ancêtre avait suivi Saint-Louis en Terre Sainte. Juché sur un tertre surplombant la ville de Joinville, ce château commença par être une « motte féodale », tour en bois fortifiée édifée au XI^e siècle et transformée au XII^e en une robuste forteresse fermée d'une enceinte flanquée de grosses tours de défense. Un chroniqueur du XVIII^e siècle expliqua qu'il y avait là, à Joinville, un donjon dont « la solidité défiait les siècles ». Ce château inscrivait la puissance de ceux qui l'occupaient dans l'espace alentour. Les sires de Joinville, auxquels succédèrent les Guise, tenaient justice en compagnie des six échevins de la ville, et percevaient sans faiblesse un champart évalué à une gerbe sur six, voire une gerbe sur sept. C'est en ce château dit « d'en haut » que se pressaient les « clients » venus rendre hommage à leur maître, le « patron ». Le château d'en haut de Joinville était surtout une place importante pour défendre la frontière nord-ouest du royaume de France face au monde hispano-impérial. Au XVII^e siècle, le cardinal de Richelieu, tout engagé qu'il était dans le démantèlement des forteresses menaçant l'autorité royale, apprécia, de passage à Joinville en 1639, « l'assiette [disposition] et la situation du château fort délectable et plaisante ». Les Guise pouvaient donc prétendre être les gardes de la frontière nord-orientale du royaume de France. Claude et son épouse reçurent solennellement à Joinville, du 8 au 16 janvier 1536, le roi François I^{er} qui procéda au toucher des écrouelles sur cinquante-sept malades.

Les opérations militaires entraînèrent Claude de Guise en Italie d'où il revint émerveillé par la beauté des réalisations de la révolution artistique qui s'épanouissait alors dans cette région. Il introduisit dans la forteresse

médiévale des éléments architecturaux de style Renaissance. Dans la cour du château, fut érigée une chapelle dédiée à saint Laurent où était conservée une relique rapportée de Terre Sainte, la ceinture de saint Joseph. Le château garda néanmoins son aspect militaire complété, au début des années 1560, par des renforcements « bastionnés », travaux poursuivis en 1572 pour la somme de 12 000 livres. Le château de Joinville restait à cette date une place forte importante sur la frontière entre royaume de France et Saint-Empire Romain Germanique. Elle fut aussi au cœur des conflits entre catholiques et protestants qui déchirèrent la Champagne au temps des guerres de Religion. C'est là que se trouva désormais la résidence préférée des ducs de Guise avec un second bâtiment, dit château du Grand Jardin, construit en contrebas de la motte féodale, sur les bords de la Marne. Claude de Guise disposait également d'un hôtel particulier à Paris et d'un autre petit hôtel non loin du château de Saint-Germain-en-Laye où résidait fréquemment la famille royale. Il acheta cette maison, en 1548, 1 500 livres.

Joinville devint, par ailleurs, au cours des années, un des hauts lieux de la création musicale en Europe occidentale au xvr^e siècle. Le chanoine Claude Guillaud expliqua, dans une oraison funèbre prononcée en l'honneur du défunt Claude de Guise, que la chapelle ducale était « très bien ornée et douée des meilleurs musiciens qui fussent en Europe ».

Le duc Claude de Guise passait pour être un seigneur « éclairé ». En effet, il renonça en 1526 à prélever des redevances auxquelles il avait droit comme, par exemple, les droits de « forfuyance » (interdiction de quitter la seigneurie), de « for-mariage » (interdiction de marier les filles à des étrangers) et de « tonsurage » (interdiction d'entrer dans les ordres). Cette dimension « populaire » (« populiste » ?) du personnage peut être observée en 1548. Alors que le duc de Montmorency écrasait dans le sang la révolte des Bordelais qui s'opposaient à l'instauration de la gabelle, Claude de Guise réprima à la même époque la révolte anti-fiscale des Saintongeais avec plus de retenue. Cette capacité à s'attirer les sympathies de la « mécanique » (les travailleurs manuels) et des bourgeois des villes devint une des images de marque des ducs de Guise au xvr^e siècle. Grands seigneurs certes, mais proches du peuple...

Il existait néanmoins un domaine où Claude de Guise se montra particulièrement intransigeant : la religion. Il était bon catholique, peut-être un peu mystique, comme le releva son épouse qui nota que son époux était « chrestien, chose qui se trouve pour ce jour bien rarement ». Le pape lui accorda le titre de défenseur de la religion catholique et c'est en défendant l'Église catholique menacée par les protestants qu'il imposa son nom et celui de sa famille sur une scène française et européenne de plus en plus troublée par les conflits inter-confessionnels. La Champagne fut très tôt touchée par les idées de Luther. En 1522, un certain Jean Le Clerc, cardeur de laine, fut fouetté sur la place publique de Meaux pour avoir dit que le pape était « l'Antéchrist ». Il quitta la région et fut brûlé vif à Metz quelque temps plus tard. En 1536, Claude de Guise réclama qu'on brûle publiquement le livre de Jean Calvin qui venait de paraître, l'*Institution de la Religion Chrétienne*. Il haïssait « ceux de la nouvelle religion » et lorsqu'il enclencha vers 1525-1526 une violente répression de la révolte des paysans lorrains, il écrasa, certes, une émeute dénonçant le poids des charges seigneuriales, mais aussi un mouvement qui se réclamait des idées de Luther. Une relation des événements, imprimée en 1527, évoqua, en effet, des révoltés « séduits et abusés luthériens ». La rigueur anti-protestante affichée par Claude de Guise annonçait ce qui allait devenir, selon l'expression de l'historien Laurent Jalabert, une « image familiale de forte catholicité ».

Claude de Guise meurt le 12 avril 1550, après qu'on lui eut présenté son petit-fils, Henri I^{er}. Ses obsèques furent somptueuses. Certains les qualifièrent de « royales ». Son corps fut déposé en la chapelle du château de Joinville. Les funérailles durèrent près de deux mois et on réalisa à cette occasion, comme on le faisait lors des décès des rois de France, une effigie à son image. Un mannequin censé représenter la personne du défunt était revêtu d'un pourpoint et de chausses de couleur grise, d'un petit saye [casaque] de satin cramoisi et du grand manteau ducal de velours violet fourré d'hermine. La tête du mannequin était coiffée d'un chapeau en forme de couronne ducal. Les mains étaient gantées et ornées de bagues précieuses. Les familiers et les clients du clan vinrent s'incliner devant cette effigie. On pouvait voir dans la chambre mortuaire des tableaux montrant les patriarches bibliques Jacob et Esaü, évocations

de la Terre promise et du mythe de l'Âge d'or. On voyait aussi l'image d'un rhinocéros symbolisant la force et la puissance. Ces thématiques étaient traditionnellement déployées pour honorer les rois de France lors de leurs grandes entrées en leurs bonnes villes de France. Le cortège funéraire fut escorté par deux cents pauvres les uns vêtus de noir et les autres de blanc. L'inhumation du corps se fit au cri d'un héraut invitant l'assistance à prier pour l'âme du défunt et proclamant, en copiant la mise au tombeau d'un roi de France à Saint-Denis : « Longue vie au duc François ! ». Il s'agissait de saluer l'arrivée à la tête du clan du duc François de Guise, fils aîné de Claude. Tout ce cérémonial digne d'un roi de France fut repris pour les obsèques de François de Guise et revint sans doute en mémoire des Parisiens lorsqu'ils proclamèrent en 1588 qu'il fallait mener à Reims le duc Henri, fils de François, pour le faire couronner roi... La veuve de Claude, Antoinette de Bourbon, commanda un tombeau monumental de style italianisant pour recevoir la dépouille de son époux et la sienne.

La puissance et la renommée de la famille des Guise commencèrent donc sous le règne du duc Claude de Guise. Cette puissance devint telle que François I^{er}, qui avait été à l'origine de l'ascension des Guise, écarta le duc de la Cour lui reprochant la défaite qu'il avait essuyée en affrontant les troupes de Charles Quint au Luxembourg. Le roi avertit son fils, le futur Henri II, qu'il devait se méfier de ce clan nobiliaire qui risquait de remettre en cause l'autorité royale et plonger les sujets du royaume dans la misère...

LE PÈRE : FRANÇOIS, DEUXIÈME DUC DE GUISE, DIT « LE BALAFRÉ »

François de Guise naît en 1519. Il fut, comme son père, élevé à la Cour de France en compagnie du futur Henri II avec lequel il se lia d'amitié. Il épousa en 1548 Anne d'Este, fille de Renée de France et du duc Hercule II de Ferrare. Renée de France était la fille du roi Louis XII, et son époux, Hercule, était le fils de la célèbre Lucrèce Borgia. Faut-il penser que cette lourde hérédité paternelle inscrivit d'emblée le drame dans la destinée du futur Henri I^{er} de Guise... Hercule II dirigeait d'une

main de fer Ferrare, une cité-État qui était alors un des hauts lieux de la Renaissance italienne et avait vu s'épanouir l'atelier du célèbre peintre italien Piero della Francesca. C'est à Ferrare que les urbanistes italiens définirent les plans de la cité « idéale ». Anne d'Este, élevée en France, joua un rôle déterminant dans le renforcement de la mode italienne à la Cour de France. Âgée de 17 ans, elle fut prise en main dès son arrivée en France par Antoinette de Bourbon, les deux femmes gérant bientôt d'un commun accord les biens de la famille de Guise après le décès du duc Claude et pendant les nombreuses absences de François retenu sur les champs de bataille. La duchesse Anne d'Este fit de l'hôtel acheté avec son mari dans le Marais parisien un centre important de la vie culturelle et artistique parisienne en attendant de devenir au cours des années 1580 un centre d'opposition politique et religieuse au roi Henri III. La duchesse régnait à la tête d'une Maison forte, vers 1563, de cinquante-cinq personnes gagées annuellement 4 539 livres. La demeure servit de cadre aux somptueuses fêtes données en 1559 à l'occasion du mariage des filles d'Henri II et de Catherine de Médicis, Elizabeth épousant le roi d'Espagne, Philippe II, et Claude de France, le duc Charles III de Lorraine.

François de Guise connu, comme son père, une brillante carrière militaire. Parmi ses hauts faits d'armes, on peut retenir sa tentative pour reprendre, en 1545, Boulogne-sur-Mer qui avait été conquise l'année précédente par les Anglais. C'est au cours de cette opération qu'il reçut au visage une blessure qui lui valut le surnom de « *Balafré* », surnom qui désigna plus tard son fils Henri. François de Guise défendit la place de Metz assiégée par les armées de Charles Quint en 1552. Metz était une pièce essentielle pour contrôler la route empruntée par les armées hispano-impériales entre Franche-Comté et Pays-Bas sous la domination de l'Empereur. Il prit ensuite une part active en 1558 à la reconquête de Calais et du Calaisis occupés par les Anglais depuis le ^{xiv}^e siècle. Les poètes et musiciens chantèrent, à l'exemple de Clément Janequin, les louanges du héros. On parla désormais de « Monsieur de Guise, le Grand ». Il accumula les honneurs et sa place auprès du roi se renforça à la suite du mariage, le 24 avril 1558, de sa nièce, Marie Stuart, avec le dauphin, le futur François II.

La cuisante défaite subie le 10 août 1557 à Saint-Quentin par le connétable de Montmorency face aux armées espagnoles de Philippe II, outre le fait qu'elle disqualifia aux yeux du roi un ennemi de la famille de Guise, permit au duc François d'augmenter encore son crédit auprès du souverain qui le nomma lieutenant général des armées royales en Italie. C'est au lendemain de cette défaite qu'il monta la reconquête de Calais pour redorer le blason militaire de la France. Il fit, par ailleurs, « le bon » choix politique sur l'avenir en liant son destin à celui de la reine Catherine de Médicis qui devint régente en 1559.

En avril 1559, Henri II signa avec Philippe II d'Espagne, fils et successeur de Charles Quint, le Traité de Cateau-Cambrésis qui mit fin à des décennies de guerres entre la France et la Couronne des Habsbourg. Henri II renonça à toutes visées françaises sur l'Italie ce qui déplut fortement à la florentine Catherine de Médicis et à François de Guise qui entretenait des liens familiaux avec l'Italie de par le truchement de sa belle-mère et de celui de sa femme. Catherine et François étaient donc appelés à se rapprocher. Le 10 juillet survint un événement qui bouleversa la donne politique française : Henri II mourut des suites d'une blessure malencontreusement reçue à la tête lors d'un tournoi couru quelques jours auparavant. Le dauphin, François II, devint automatiquement roi de France et, par là même, les Guise virent leur influence politique se renforcer au sein du Conseil royal, leur nièce, Marie Stuart, étant reine de France. Las ! Le jeune souverain ne régna que quelques mois et mourut emporté par la tuberculose le 5 décembre 1560. Son frère, Charles IX, né en 1550, lui succéda. Trop jeune pour exercer le pouvoir, la majorité royale étant fixée à treize ans, sa mère, Catherine de Médicis, prit le titre de régente. Nouvelle donne gagnante pour les Guise. C'est en fait une longue période d'instabilité politique qui commençait en France.

Les Guise n'étaient pas seuls à se faire entendre au Conseil. Deux autres clans nobiliaires de premier ordre cherchaient à avoir l'oreille de la régente, celui des Montmorency, et celui des Bourbon. Ces deux vieilles familles faisaient remonter l'ancienneté de leur lignage à Louis IX (Saint-Louis), voire au temps des premiers capétiens. Ils prétendaient donc parler à égalité avec les souverains régnants. La fortune des Montmorency s'afficha ouvertement sous François I^{er} avec le connétable (chef des armées

royales) Anne de Montmorency. Son autorité et son pouvoir militaire furent remis en cause à la fin des années 1550 par François de Guise qui avait gagné la faveur d'Henri II et de Catherine de Médicis. Les Bourbons, quant à eux, pouvaient prétendre au trône de France. Antoine de Bourbon, duc de Vendôme et premier prince du sang, devint en 1548 roi de Navarre en épousant l'héritière de ce trône, Jeanne d'Albret. De cette union sortit le futur Henri IV. Antoine, influencé par sa femme, une redoutable huguenote, se convertit au protestantisme, tout comme le fit son frère, Louis, prince de Condé. Antoine visa, à la mort de François II, le titre de régent mais Catherine de Médicis désamorça la manœuvre en lui attribuant le titre de « Lieutenant-général du Roy par toute la France ». François de Guise avait de bonnes raisons de se méfier de ces personnages ambitieux. Il jouissait, certes, de la confiance de la régente mais il devait néanmoins tenir compte des manœuvres tortueuses de la rusée italienne et des intrigues des Montmorency et des Bourbon.

La question religieuse vint compliquer le jeu politique. Les idées de Luther (publication des 95 *Thèses* en 1517), relayées par celle de Calvin à partir des années 1540 gagnèrent rapidement la France. En 1559 se mit en place une Église Réformée de France. On comptait à cette époque dans le royaume près de 1400 communautés réformées pouvant regrouper près de deux millions de fidèles (pour une population française de 18 à 20 millions d'habitants). Le pouvoir royal réagit vivement et lança dès le règne de François I^{er} une politique de répression de l'hérésie poursuivie par Henri II, mais rien n'y fit, le nombre des huguenots (vocal désignant à partir de 1560 les protestants français) ne cessant d'augmenter. Le grand chef de guerre, Blaise de Montluc, remarqua dans ses *Mémoires* que de nombreux notables « abandonnaient la religion ancienne pour prendre la nouvelle » et qu'il « n'était pas fils de bonne famille qui n'en voulait goûter ». Louis de Condé, protestant convaincu et frère d'Antoine de Bourbon, pensa qu'en écartant du pouvoir les Guise, catholiques intransigeants, il devenait possible de faire une politique favorable aux Églises réformées. Le prince élaborait un complot tendant à s'assurer de la personne du roi pour le soustraire à « la mauvaise influence » des Guise. On parle de la « Conjuration d'Amboise » (février-mars 1560). Le coup échoua et la répression menée par François de Guise fut terrible. Si sa condition de

prince du sang permit à Condé de sauver sa tête, la plupart des conjurés furent atrocement exécutés. L'un d'entre eux, qui devait assurer la réussite de l'opération sur le terrain, Jean de Barry, seigneur de La Renaudie, fut décapité, son corps démembré et diverses parties exposées aux portes de la ville d'Amboise. Les Guise avaient été directement visés dans cette affaire. Un certain La Bigne, secrétaire particulier du seigneur de La Renaudie, publia un texte au titre sans équivoque : *Les États de France opprimés par la tyrannie de Guise...* et un des conjurés, le baron de Castelnau-Chalosse, s'écria au moment de mourir : « Nous sommes criminels de lèse-majesté si les Guise sont déjà rois ».

Quoi qu'il en soit, les Guise continuèrent à dominer le Conseil et la pression protestante se maintint. La régente, constatant l'inefficacité de la politique de répression, écrivit : « le cautère pour arracher la contagion de ce mal d'entre nous [montre] par expérience que cette violence n'a servi que la croistre ». Il fallait donc changer de politique pour sauvegarder la paix dans le royaume et assurer l'avenir de la dynastie. Si François de Guise s'était montré brutal dans la répression, son frère, le cardinal Charles de Lorraine, suggéra à la régente et à son principal ministre, le chancelier (ministre de la justice) Michel de l'Hospital, de signer en mai 1560 un édit, dit de Romorantin, qui attribuait aux tribunaux de l'Église le pouvoir de juger les affaires concernant les « hérétiques protestants » sans prononciation de peines de mort. Les réunions de réformés, privées et publiques restèrent interdites. Mais Catherine de Médicis voulut suivre une politique d'apaisement plus affirmée. Aidée de son chancelier, elle proposa une politique de tolérance (telle qu'on pouvait l'envisager à cette époque). Michel de l'Hospital prononça un discours en décembre 1560 dans lequel il employa des mots d'apaisement : « Ostons ces mots diaboliques, noms de partis, factions et séditions : luthériens, huguenots, papistes. Ne changeons le nom de chrestien ». Catherine de Médicis joua la carte des Montmorency pour éloigner de la Cour le clan des Guise devenu trop puissant et trop intransigeant envers les protestants. Elle accorda aux seigneurs réformés le droit d'ouvrir leur maison au culte calviniste, et réunit à Poissy, en septembre-octobre 1561, un colloque pour faire se rencontrer et discuter des théologiens catholiques et protestants dans l'espoir de trouver un terrain d'entente entre les deux confessions. Si François de Guise dénonça

cette initiative, son frère, Charles de Lorraine, siégea à ce colloque en se rapprochant des thèses défendues par le chancelier et en admettant qu'il fallait accorder aux huguenots la liberté de conscience dans l'attente de leur retour espéré à la « vraie » religion, le catholicisme. Le colloque fut un échec et chaque parti s'attacha à un *statu quo* qui ne fit que se dégrader au cours des mois suivants. Les violences inter-confessionnelles se multiplièrent à travers le royaume. Les curés parisiens des paroisses Saint-Merry, Saint-Eustache, Saint-Jacques-de-la-Boucherie, prononçaient des prêches enflammés appelant à se débarrasser des hérétiques. Le 27 décembre 1561, des protestants en colère ravagèrent l'église parisienne de Saint-Médard. Le meneur, dit « Nez d'argent », fut arrêté et pendu. Dans la région d'Agen, Blaise de Montluc décida de pallier la « tiédeur » des juges royaux en menant des opérations punitives contre les seigneurs huguenots qui se livraient localement à la violence. Il était accompagné de deux bourreaux qu'il nommait « ses valets ».

Le 17 janvier 1562, le roi signa un nouvel édit, dit « de Janvier », accordant aux protestants la liberté de conscience et la liberté de culte sous conditions (pas de temple dans les villes *intra-muros* où siégeait un évêque et qui étaient lieux de résidence de la Cour). Il s'agissait, selon la déclaration royale, de créer « les moyens les plus propres d'apaiser les troubles et séditions sur les faits de religion ». L'édit provoqua la colère des catholiques intransigeants. Certains dirent qu'on cherchait « à demander aux chats et aux rats de vivre ensemble ».

2 MARS 1562 : MASSACRE DE WASSY

François de Guise ne resta pas inactif lors de son éloignement de la Cour en s'affirmant défenseur intransigeant du catholicisme. Il était, en fait, comme son père, prêt à supporter les huguenots respectueux des lois du royaume et obéissant au roi tout en espérant leur conversion. On le vit ainsi soutenir les entreprises de sa belle-mère, Renée de France, qui transforma dès le mois de juin 1561 sa seigneurie de Montargis en refuge pour les huguenots menacés. Jean Calvin lui dépêcha un pasteur à domicile, le célèbre François de Morel, seigneur de Collonges. Ce personnage important

avait pris une part active, en 1559, à la rédaction de la *Confession de Foi* qui exposait les principes spirituels des Églises Réformées de France. La duchesse entretenait, par ailleurs, une correspondance suivie avec de grands réformateurs protestants, Calvin, mais aussi Bullinger, à Zurich, et Bucer, réformateur de Strasbourg. Montargis put paraître alors comme un centre du protestantisme français sous la houlette de la belle-mère de François de Guise et au grand dam des habitants de la ville qui étaient majoritairement catholiques.

François de Guise restait néanmoins fermement opposé à une reconnaissance officielle de la Réforme protestante et forma, en avril 1561, avec le duc de Montmorency et le maréchal Jacques Albon de Saint-André un « triumvirat » pour défendre la religion catholique menacée. Le premier de ces hommes avait largement profité des faveurs de la régente et s'inquiétait de la montée en puissance auprès du roi du clan des Bourbon, quant au maréchal, issu de la grande noblesse lyonnaise au service du roi depuis François I^{er}, il appréhendait l'ouverture d'une enquête royale destinée à faire rendre gorge aux conseillers prévaricateurs qui avaient abusé des largesses royales sous les règnes précédents. Si la défense de l'Église romaine était l'objectif premier de cette association on devine qu'il existait également une volonté de retrouver du pouvoir auprès du roi, et peut-être aussi de faire oublier des pilleries commises au détriment du Trésor royal...

Les trois hommes scellèrent publiquement leur rapprochement en communiant ostensiblement et d'un commun accord le jour de Pâques 1561 à Fontainebleau où résidait la famille royale. Acte symbolique et lourd de sens car Catherine de Médicis avait autorisé, le jour des Rameaux, les protestants à célébrer leur culte à proximité des appartements royaux. L'ambassadeur d'Espagne expliqua que « toute la Cour était infectée d'hérésie » et depuis plusieurs semaines les prédicateurs catholiques dénonçaient des « princes desloyaux » qui se faisaient « compagnons des larrons ». Le Triumvirat apparut donc aux yeux de certains comme une entreprise apte à défendre une Catholicité française en péril.

François de Guise de retour sur ses terres champenoises eut vent d'un évènement qui lui laissa penser que la situation était peut-être en train

d'évoluer en faveur du catholicisme : l'abjuration d'Antoine de Bourbon vers la fin du mois de janvier 1562. Les catholiques applaudirent et ses anciens coreligionnaires le qualifièrent de « Julien l'Apôstat ». Guise, toujours fort désireux de retrouver sa place au Conseil du roi, s'activait sur les marges orientales du royaume pour s'assurer de la neutralité de princes protestants rhénans susceptibles de venir en aide à leurs coreligionnaires français. C'est alors que survint un accident lourd de conséquences pour le royaume. Des soldats de la garde de François de Guise dispersèrent une réunion protestante qui se tenait à Wassy, non loin de Joinville. Ils tuèrent vingt-trois fidèles et en blessèrent une centaine d'autres. Les responsabilités dans ce massacre font encore aujourd'hui l'objet de débats entre historiens. Le duc, de passage avec son escorte dans le petit bourg, s'était arrêté pour suivre la messe lorsqu'il apprit qu'au même moment se tenait non loin de là un culte protestant célébré par le pasteur Morel en personne. Il aurait ordonné à l'un de ses hommes, un certain La Bresse, d'aller disperser ce rassemblement impie. C'est, dit-on, Anne d'Este, alors présente à Wassy, qui aurait demandé à son époux de faire cesser le « scandale » mais en insistant qu'il ne fallait pas faire de mal aux femmes et aux enfants. Le militaire fut-il provoqué par les huguenots ou prit-il sur lui la décision d'avoir recours à la force pour disperser les protestants assemblés ? L'affaire dégénéra en un affrontement rapide et sanglant. Certains témoins dirent que le duc de Guise aurait été présent et blessé à la tête par un caillou jeté par un protestant. Difficile de se faire une idée exacte de l'incident mais il faut préciser qu'il intervenait dans un climat inter-confessionnel qui s'était détérioré dans la région les jours précédents, suite à une controverse opposant l'évêque de Châlons et le vindicatif pasteur Morel. Quoi qu'il en soit l'affaire de Wassy fit grand bruit. Les huguenots accusèrent le duc d'avoir donné l'ordre du massacre et le traitèrent de « bourreau de Wassy ». Les catholiques manifestèrent leur joie à l'annonce de ce massacre et lorsque l'affaire arriva aux oreilles des parisiens, ils pavoisèrent les rues de la capitale en acclamant le nom de François de Guise.

Le duc nia avoir ordonné expressément le massacre sans pour autant désavouer ses hommes. Il s'agissait pour lui, chef de guerre apprécié des soldats, de « flatter et caresser » l'homme de troupe pour être sûr qu'il

obéisse en toutes occasions. François assumait le massacre et publia une justification expliquant que les huguenots « estoient gens scandaleux, arrogans et téméraires » qui s'étaient « esloignez de porter au Roy l'obéissance qu'ils [devaient] ». Il était donc nécessaire de leur rappeler leurs devoirs envers la Couronne. Il se posait ainsi en défenseur des droits du roi en invoquant les liens qui l'unissaient à la famille régnante *via* sa nièce Marie, reine d'Écosse et veuve de François II. Il était, par ailleurs, lieutenant général du royaume ce qui l'autorisait à prendre les mesures nécessaires au maintien de l'ordre public. Il était enfin seigneur de Wassy et avait, de droit, usé de ce pouvoir pour maintenir l'ordre sur ses terres. Quoi qu'il en soit, l'incident sanglant de Wassy enclencha le cycle infernal de la guerre civile qui devait durer trente-six ans.

Le 2 avril 1562, Louis de Condé, chef militaire des protestants, prit les armes et occupa la ville d'Orléans. Dans un manifeste publié le 8 avril, il expliqua qu'il agissait pour défendre la liberté de conscience et qu'il voulait libérer le roi et la reine mère prisonniers des « mauvais conseillers ». Il agissait pour la défense du « Bien public ». François de Guise appela à la résistance catholique en publiant à son tour un texte dans lequel il expliquait que les huguenots étaient pour la plupart d'entre eux des étrangers entraînés par des ministres venus de Genève et qu'il fallait leur rappeler leur devoir d'obéissance au roi.

François de Guise fut au cœur des premiers affrontements militaires entre catholiques et protestants. Il reprit en octobre 1562 la ville de Rouen occupée par les troupes de Condé et remporta une victoire décisive sur les forces huguenotes lors de la bataille de Dreux le 19 décembre 1562. Puis, en février 1563, il vint mettre le siège devant la ville d'Orléans toujours occupée par les huguenots. Cet enchaînement de victoires cessa brutalement lorsque le duc de Guise tomba, abattu par Poltrot de Méré. Jean Poltrot, seigneur de Méré, était un gentilhomme protestant originaire des environs d'Angoulême. Il était parent de La Renaudie qui avait été atrocement mis à mort sur ordre de François de Guise au lendemain de la Conjuration d'Amboise. Il rallia l'armée protestante de Coligny qui tentait de résister devant Orléans à l'avancée des troupes catholiques. C'est alors qu'il assassina le duc de Guise. Arrêté, il avoua sous la torture avoir agi sur ordre de Coligny qui lui avait versé 120 écus.

Condamné, il est écartelé le 18 mars 1563. La responsabilité exacte de l'Amiral Gaspard de Coligny, bras droit de Condé, dans cette affaire, reste sujette à caution, nombreux étant les historiens expliquant que Poltrot de Méré avait simplement reçu de l'Amiral l'ordre de s'introduire dans le camp catholique pour espionner les forces qui assaillaient Orléans et que sa décision de tuer le duc de Guise répondit à la volonté de venger son parent, La Renaudie.

Les huguenots célébrèrent le geste de Poltrot de Méré, nouveau « David » vainqueur du « Goliath » catholique. À Paris, les catholiques pleurèrent le grand chef de guerre abattu et François de Guise eut droit à des funérailles grandioses payées par la ville en présence de Messieurs du Parlement. Le poète Rémi Belleau, au service de la famille des Guise, maudit la France qui avait laissé agir un homme tel Poltrot de Méré. Il écrit : « *J'accuse la France [...] d'avoir veu la naissance / Et d'avoir allaité sous un air si clément / Une si mauvaise âme* ». Quant à l'Amiral, il exprima publiquement sa joie de voir François de Guise mort : « Cette mort, expliqua-t-il, est le plus grand bien qui pouvoit arriver à ce royaume et à l'Église de Dieu et particulièrement à moy et à toute ma maison ». Il dit encore que François de Guise était l'homme qu'il souhaitait le plus voir mourir et qu'il « aurait espargné aucun moyen pour s'en débarrasser ». Certes, le crime écartait du chemin de Coligny un redoutable adversaire mais cela ne signifie pas pour autant que l'Amiral donna l'ordre de tuer. C'est ce que pense le juriste Étienne Pasquier qui expliqua vers la fin du xvr^e siècle que c'est le « bruit commun » qui forgea la responsabilité de Coligny. Qu'importe, les propos irréfléchis de Coligny signèrent sa responsabilité aux yeux de nombreux catholiques, à commencer par les Guise. Cette responsabilité incertaine ne doit cependant pas masquer un autre « bruit » qui courut à cette époque. La rumeur publique affirma, en effet, que c'est Catherine de Médicis qui aurait secrètement fomenté cet attentat dans l'espoir de voir disparaître un prince devenu trop populaire auprès des catholiques. Celui-ci l'avait humiliée en mars 1562 lorsqu'il l'avait forcée à quitter Fontainebleau avec ses enfants pour revenir à Paris, une ville où, quelques jours auparavant, Guise et ses alliés avaient été acclamés par la foule. Il y avait là, selon la reine mère, une atteinte intolérable à la Majesté Royale. Guise devait donc disparaître.

Pour les Guise, la responsabilité de Coligny dans la mort du chef du clan ne fit aucun doute. Il est vrai qu'une grande tension existait entre les deux familles depuis longtemps et leurs hommes respectifs étaient habitués à s'affronter. À Paris, par exemple, un homme des Guise, le capitaine Cherry, était tombé quelques mois auparavant sur le pont Saint-Michel sous les coups d'un certain Chastellier « guidon [soldat] de M. l'Amiral ». Haine tenace entre deux clans nobiliaires.

La veuve de François de Guise, Anne d'Este, s'écria, en apprenant la mort de son époux : « Est-il possible que le malheureux qui a fait le coup, et celui qu'il a fait faire [Coligny] en demeurent impunis ? Dieu, si tu es juste, comme tu dois l'être, venge ceci... ». Le drame eut un effet catatonique sur la duchesse qui réclama, avec force, vengeance pour son mari assassiné. Très bonne catholique, elle avait pourtant prêché jusqu'alors la modération envers les huguenots dans un esprit humaniste. Elle hébergeait auprès d'elle un certain « Boturnus », homme de grand savoir qui ne cachait pas ses sympathies pour la Réforme, et elle reprocha à son époux la cruauté des sévices infligés aux auteurs de la Conjuration d'Amboise. En 1563, le ton avait changé.

Immédiatement, après la mort du duc François de Guise, Antoinette de Bourbon et sa bru s'adressèrent au Parlement de Paris pour qu'il ouvre une enquête. Leur demande fut présentée à « Messieurs » par l'avocat de la famille, le sieur Versoris, qui posa cette question : certes Poltrot de Méré était coupable, mais qui avait armé son bras ? Les requérantes réclamèrent avec force « justice de la mort de feu le duc de Guise contre l'Amiral ». La demande demeura, dans un premier temps, sans lendemain, et la procédure eut tendance à s'éterniser. Anne d'Este, de son côté, s'adressa, dès le mois d'avril 1563, à son cousin par alliance, le duc Charles III de Lorraine, pour qu'il entreprenne les principaux dirigeants européens afin qu'ils fassent pression sur le roi de France dans le but d'obtenir au plus vite une punition des responsables de l'attentat.

François de Guise agonisa pendant six jours. On fit venir à son chevet son fils aîné, alors âgé de treize ans, qui assista à l'agonie de son père. Épreuve difficile au cours de laquelle le jeune homme ne cessa d'entendre autour de lui un nom sans cesse murmuré : « Coligny... Coligny... Coligny... »... Il jura, « tout jouvenet qu'il était », de venger son père. Sa grand-mère, Antoinette de Bourbon, l'éleva dans le souvenir de ce père assassiné.

C'était désormais à lui, Henri I^{er}, troisième duc de Guise, de prendre en main la destinée familiale.